



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Spitfire 50SC Herbicide

Autres moyens d'identification

Code du Produit FO002216-A

Synonymes FLORASULAM: N- (2,6-difluorophényl) -8-fluoro-5-méthoxy [1,2,4] triazolo [1,5-c] -pyrimidine-2-sulfonamide (nom CAS); 2', 6', 8-trifluoro-5-méthoxy [1,2,4] triazolo [1,5-c] pyrimidine-2-sulfonanilide (nom IUPAC)

Ingédient(s) actif(s) Florasulam

Famille chimique Triazolopyrimidine sulfonanilide

PCP # 31252

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Herbicide

Restrictions conseillées pour l'utilisation Utilisez tel que recommandé par l'étiquette

Adresse du fournisseur

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales))
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)
Urgences médicales :
800-331-3148 (États-Unis et Canada)
651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Avertissement

Mentions de danger

H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques



Conseils de prudence - Prévention

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

P280 - Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage

P261 - Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 - Rincer la bouche

P391 - Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique

Triazolopyrimidine sulfonanilide.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Florasulam	145701-23-1	4.8
Propylène glycol	57-55-6	5-10

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour

connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance; puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Faites siroter à la victime un verre de l'eau si l'avalement est possible. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Aucun signe ou symptôme connu / observé d'exposition à court terme (aigu). Une exposition prolongée ou répétée (chronique) peut provoquer des effets néfastes sur les reins.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, du brouillard, du dioxyde de carbone (CO₂), de la mousse ou du produit chimique sec. Évitez les jets puissants.

Dangers spécifiques du produit

Produits de combustion dangereux

Aucun connu

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, toxiques, irritants et inflammables tels que: Oxydes d'azote (NO_x), Dioxyde de soufre, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Fluorure d'hydrogène, divers composés organiques chlorés et fluorés.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Ne devrait pas être sensible à l'impact mécanique.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Ne devrait pas être sensible aux décharges statiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Approche du feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Endiguez pour empêcher le ruissellement. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Utiliser un équipement de protection personnelle. Équipement de protection individuel, voir section 8. Si sans risque, arrêter la fuite. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes). Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter la formation de poussière.

Divers

Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions pour la protection de l'environnement

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement

Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

Méthodes de nettoyage

Le cas échéant, les égouts d'eau de surface devraient être couverts. Les déversements mineurs sur le plancher ou toute autre surface imperméable doivent être balayés ou de préférence aspirés en utilisant un équipement avec un filtre final à haut rendement. Transférer dans des récipients appropriés. Nettoyer la zone avec un détergent industriel fort et beaucoup d'eau. Absorber le liquide de lavage sur un absorbant approprié tel que de la chaux hydratée, du liant universel, de l'attapulgite, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et transférer l'absorbant contaminé dans des récipients appropriés. Les récipients utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrains, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.

Entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger contre le gel. Ne pas contaminer d'autres matériaux, ni permettre à ce matériel d'être contaminé, par un stockage ou une manipulation incorrects. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. .

Produits incompatibles

Aucun connu

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Propylène glycol (57-55-6)	-	-	TWA: 10 mg/m ³ aerosol only TWA: 50 ppm aerosol and vapor TWA: 155 mg/m ³ aerosol and vapor	-

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique

Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants. Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau. Minimiser la contamination de la peau en suivant les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Protection des mains	Porter des gants de protection chimiques en nitrile ou néoprène
Protection respiratoire	Le produit ne présente pas automatiquement une préoccupation d'exposition à l'air pendant la manipulation normale. En cas de déversement accidentel du produit qui produit une vapeur ou un brouillard lourd, les travailleurs doivent porter un équipement de protection respiratoire officiellement approuvé avec un filtre universel incluant un filtre à particules.

Mesures d'hygiène

De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.

Informations générales

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	suspension
État physique	Liquide
Couleur	opaque, Blanc
odeur	Essence
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
pH	4.04 @ 25°C (undiluted); 4.4 @ 25°C (Dispersion à 1% dans l'eau)
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Ininflammable
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	1.040 g/ml @ 20 °C
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité, cinématique	1048 mPa @20°C 897 mPa @40°C
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Le chauffage peut libérer des gaz dangereux
Matières incompatibles	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	Consulter la section 5 pour plus de renseignements.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale	> 2000 mg/kg (rat)
DL50 épidermique	> 2000 mg/kg (rat)
CL50 par inhalation	> 5.07 mg/l (rat) (4 h)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non irritant.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non irritant.
Sensibilisation	Non sensibilisateur pour la peau

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Aucun signe ou symptôme connu / observé d'exposition à court terme (aigu). Une exposition prolongée ou répétée (chronique) peut provoquer des effets néfastes sur les reins.
------------------	--

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagénicité	N'a pas présenté d'effets mutagènes chez les animaux de laboratoire
Cancérogénicité	N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales
Toxicité pour la reproduction	Pas de toxicité pour la reproduction.
Tératogénicité	Absence de tératogénicité chez les animaux.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	rein, Appareil digestif
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUESÉcotoxicité

Persistance et dégradabilité	Florasulam: Ne se biodégrade pas facilement.
Bioaccumulation	Florasulam. Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité	Florasulam: Très mobile; a le potentiel pour atteindre les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination des déchets.
Emballages contaminés	Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	Non réglementé
TMD	Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.

Spitfire 50SC Herbicide

FDS n° : FO002216-A
 Date de révision : 2017-03-02
 Version 1

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Florasulam.
Désignation	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Florasulam), 9, PGIII, Polluant marin

ICAO/IATA

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Florasulam), 9, PGIII, Polluant marin

IMDG/IMO

N° ID/ONU	UN3082
Nom officiel d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A, S-F
Polluant marin	Florasulam
Désignation	UN3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, no.s. (Florasulam), 9, PGIII, Polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	No
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb			X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Sodium Hydroxide 1310-73-2	1000 lb 454 kg	
Methyl ethyl ketone 78-93-3	5000 lb 2270 kg	

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certains exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE.

Tenir hors de la portée des enfants.

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Ce produit est très毒ique pour les algues vertes et les plantes aquatiques.

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Propylène glycol 57-55-6	X		X

Inventaires internationaux

Nom chimique	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/ELINCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Propylène glycol 57-55-6	X	X	X	X	X	X	X	X

Canada**Déclaration SIMDUT**

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Ce produit est un produit antiparasitaire et n'est pas réglementé comme produit contrôlé en vertu de la Loi sur les produits dangereux.

Liste intérieure des substances (LIS): Toutes les substances contenues dans ce produit sont énumérées sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou ne sont pas obligatoires.

Classe de dangers du SIMDUT Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

Spitfire 50SC Herbicide

FDS n° : FO002216-A
Date de révision : 2017-03-02
Version 1

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Danger physique 0	Protection individuelle X

*Indique un risque chronique pour la santé

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2017-03-02
Cause de la révision: Libération initiale

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2017 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique